

Direction des Personnels Enseignants
Bureau DPE 5
Enseignants 1^{er} degré Haute-Garonne

Dossier suivi par :
 Nathalie POUGES
 Delphine DANESIN

Mail : dpe5d@ac-toulouse.fr
 Mail : dpe5@ac-toulouse.fr

CS 87703
31077 Toulouse Cedex 4

Toulouse, le 15 janvier 2026

L'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Garonne

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs des écoles

S/C de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'Education Nationale

S/C de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Circulaire départementale relative aux modalités de recrutement sur postes à profil vacants – Rentrée scolaire 2026

Référence : Décret n°90-680 du 1er août 1990 modifié relatif au statut particulier des professeurs des écoles.

1. Contexte et évolutions

Cette année, les modalités de recrutement des professeurs des écoles sur poste à profil évoluent. **La campagne de recrutement se déroulera en amont des opérations de mobilité informatisées**, afin d'améliorer l'efficacité du processus d'affectation à titre définitif.

Les postes à profil font l'objet d'un recrutement spécifique visant à rechercher l'adéquation entre le profil et les compétences des candidats.

2. Définition des postes à profil

Les postes à profil sont des postes pour lesquels une affectation hors barème peut être prononcée, en raison de spécificités particulières ou de contextes locaux. L'adéquation entre le poste et le profil du candidat doit être la plus étroite possible, dans l'intérêt de service.

Liste des postes à profil du département :

PAP	IEN référents
Enseignant coordonnateur d'ULIS en lycée / lycée pro	Mme Lambert, Mme Riol, M. Tissinier
Postes EFIV (enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs) : <ul style="list-style-type: none"> - coordonnateur du pôle EFIV 31 - enseignant itinérant pôle EFIV 31 dans le 1er degré - enseignant itinérant pour la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs dans le second degré 	

Référent de scolarité des établissements et services médico-sociaux (ESMS)	
Enseignant coordonnateur d'un dispositif expérimental d'inclusion en lycée professionnel (16/18)	
Enseignant d'un dispositif d'autorégulation (DAR)	
Coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement	
Enseignant coordonnateur pédagogique d'unité d'enseignement Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)	
Enseignant en milieu pénitentiaire	
Enseignant mis à disposition de la MDPH	
Dispositifs spécifiques (relais, PJJ)	
Enseignant référent départemental pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL)	
Enseignant spécialisé dans les établissements du secteur sanitaire (école des enfants et adolescents hospitalisés – EEAH)	
Enseignant coordonnateur de commission départementale orientation enseignement adapté (CDOEA)	
Professeur ressource « Troubles du Spectre de l'Autisme » (TSA)	
Enseignant coordonnateur d'une unité d'enseignement autisme (UEA)	
Enseignant coordonnateur d'une unité d'enseignement maternelle autisme (UEMA)	
Coordonnateur Pôle d'appui à la scolarité (PAS)	
Directions d'école à décharge totale	
Directions d'école en éducation prioritaire (REP et REP+)	IEN de circonscription
Conseillers pédagogiques de circonscription	
Chargé de mission maison de la science	
Enseignant chargé de mission à la Société d'économie mixte exploitant les sites de la Cité de l'espace et de L'Envol des Pionniers (SEMECCEL) – poste à 50%	Mme Morel
Enseignant chargé de mission au sein du service de l'action éducative et culturelle de la Cinémathèque (50%)	Mme Estivals
Référent directeur	
Référent harcèlement	M. Venck

Conseiller pédagogique à mission départementale	
Chargé de mission formation continue	
Dispositif Parenthèse (50%) + cellule de veille départementale 2nd degré (50%)	M. Venck + M. Bergamini
Dispositifs EMILE (Enseignement de matières intégrées à une langue étrangère) et sections internationales : anglais, espagnol	Mme Diaz
Maître supplémentaire mixité sociale	
Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire REP et REP+	M. De Vriese
Référent précarité	
Référent EANA accueil OSIRIS	M. Halioua
Enseignant ressource vie scolaire 1 ^{er} degré	Mme Lacourthiade
Enseignant ressource difficulté scolaire 1 ^{er} degré	Mme Forcamidan
Enseignant référent dynamique rurale	M. Parmentelot
Enseignant Territoire éducatif rural (TER) Comminges – dispositif Langues	
Enseignant coordonnateur Territoire éducatif rural (TER)	Mme Diaz, Mme Forcamidan, Mme Rougié
Enseignant animateur de centre d'animation et de documentation pédagogique (CADP)	Mme Diaz, Mme Rougié, M. Parmentelot

3. Procédure de candidature

3.1. Modalités de candidature

Les professeurs des écoles intéressés doivent faire acte de candidature **uniquement sur Démarches numériques** (lien fourni ultérieurement). Ils devront joindre :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae
- tout justificatif utile

3.2. Sélection des candidats

Les IEN / supérieurs hiérarchiques émettront un avis « favorable », « défavorable » ou « laissé à la commission » sur les candidatures.

Seuls les candidats ayant un avis favorable ou laissé à la commission, et disposant d'un prérequis si nécessaire, seront convoqués pour un entretien.

Les résultats seront communiqués avant l'ouverture du mouvement intra-départemental.

Les candidats affectés sur poste à profil dans le cadre de l'appel à candidature ne pourront pas participer au mouvement intra-départemental.

3.3. Départage par liste classante

Pour les postes à profil, le départage des candidats sera effectué par la commission, qui établira une **liste classante (hors barème)**. Sauf décision DASEN, cette liste est valable uniquement pour le poste demandé et pour l'année en cours.

4. Nomination et engagement

4.1. Nomination

La candidature à un poste à profil relève d'un **choix personnel et réfléchi**.

Tout agent dont la candidature est retenue dans le cadre d'une affectation ne peut refuser le poste. Aucune demande de délégation ne sera acceptée.

La nomination se fera à **titre définitif**.

4.2. Attention particulière

Les enseignants affectés sur poste à profil dans le cadre de l'appel à candidature et nouvellement nommés au 1er septembre 2026 ne doivent pas participer au mouvement intra-départemental 2026, ayant déjà une nouvelle affectation. Leur participation, le cas échéant, sera annulée et leurs vœux supprimés.

Rappel : les enseignants affectés à titre provisoire sur un poste à profil lors des opérations du mouvement intra-départemental 2025 ont la **possibilité de demander leur affectation à titre définitif sur le poste occupé jusqu'au 31 janvier 2026** auprès du bureau DPE5 (dpe5d@ac-toulouse.fr). Les services de la DPE expertiseront la recevabilité de la demande.

Les enseignants affectés à titre provisoire sur un poste à profil en dehors des opérations du mouvement intra-départemental 2025, postes créés en phase 2 de carte scolaire 2025 ayant fait l'objet d'un appel à candidatures au mois de juin 2025, ont également la possibilité de demander leur affectation à titre définitif sur le poste occupé jusqu'au 31 janvier 2026.

5. Informations complémentaires

Les enseignants seront informés des appels à candidatures via **I-Prof** et la **lettre de la DSDEN**.

Les fiches de poste sont consultables sur le site de la **DSDEN de la Haute-Garonne** via le lien :

<https://web.ac-toulouse.fr/web/personnels/10597-fiches-de-postes-a-profil.php>

Des mises à jour de fiches pourront être effectuées jusqu'à l'ouverture du premier appel à candidatures.

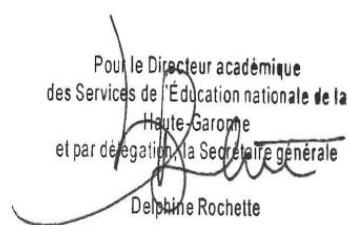
Pour toute question sur les postes publiés dans le cadre des appels à candidatures, les IEN référents des postes PAP peuvent être sollicités.

6. Calendrier

Publication appel à candidatures N°1	
Du jeudi 22 au mercredi 28 janvier 2026	Candidatures via Démarches numériques
Jeudi 29 et vendredi 30 janvier 2026	Recueil des avis IEN (supérieurs hiérarchiques) ; retours au bureau DPE5 au plus tard le vendredi 30 janvier 2026
Lundi 2 et mardi 3 février 2026	Analyse des candidatures par le bureau DPE5
Du mercredi 4 au vendredi 6 février 2026	Envoi des convocations par les secrétariats des IEN référents
Du lundi 9 au vendredi 13 février 2026	Entretiens avec les commissions Commissions de régulation le mercredi soir et le vendredi soir 17h (ADASEN et IEN)
Vendredi 13 février 2026	Date butoir pour retour au bureau DPE5 des avis des commissions avec classement des candidats
Du lundi 16 au jeudi 19 février 2026	TraITEMENT des retours des commissions et communication des résultats par mail individuel

Publication appel à candidatures N°2	
Du jeudi 12 mars 2026 au mercredi 18 mars 2026	Candidatures via Démarches numériques
Jeudi 19 et vendredi 20 mars 2026	Recueil des avis IEN (supérieurs hiérarchiques) ; retours au bureau DPE5 au plus tard le vendredi 20 mars 2026
Lundi 23 et mardi 24 mars 2026	Analyse des candidatures par le bureau DPE5
Du mercredi 25 au vendredi 27 mars 2026	Envoi des convocations par les secrétariats des IEN référents
Du lundi 30 mars au vendredi 3 avril 2026	Entretiens avec les commissions Régulations le mercredi soir et le vendredi soir 17h (ADASEN et IEN)
Vendredi 3 avril 2026	Date butoir pour retour au bureau DPE5 des avis des commissions avec classement des candidats
Du mardi 7 au jeudi 9 avril 2026	TraITEMENT des retours des commissions et communication des résultats par mail individuel

Publication appel à candidatures N°3 (vacances scolaires du 18 avril au 3 mai inclus)	
Cet appel inclurait les postes de coordonnateurs PAS et permettrait aux agents sur la LADE 2026 de candidater sur des postes de DE à décharge totale et de DE en éducation prioritaire	
Du jeudi 9 au mercredi 15 avril 2026	Candidatures via Démarches numériques
Jeudi 16 et vendredi 17 avril 2026	Recueil des avis IEN (supérieurs hiérarchiques) ; retours au bureau DPE5 au plus tard le vendredi 17 avril 2026
Lundi 20 avril 2026	Analyse des candidatures par le bureau DPE5
Mardi 21 avril 2026	Envoi des convocations par les secrétariats des IEN référents
Du lundi 4 au jeudi 7 mai 2026	Entretiens avec les commissions Régulations le mardi 12 mai au soir 17h (ADASEN et IEN)
Mardi 12 mai 2026	Date butoir pour retour au bureau DPE5 des avis des commissions avec classement des candidats
Du lundi 18 au mercredi 20 mai 2026	TraITEMENT des retours des commissions et communication des résultats par mail individuel

Pour le Directeur académique
des Services de l'Éducation nationale de la
Haute-Garonne
et par délégation la Secrétaire générale

Delphine Rochette